

Parcours  
Producteur

Parcours  
Asso  
Culturelle

Parcours  
Diffuseur

En partenariat avec Mécélink.

Avec le soutien de la Région Bretagne



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### Comment développer et réussir un partenariat avec une entreprise ?

- Initier une démarche de mécénat d'entreprise
- Maîtriser les grandes lignes du cadre juridique et fiscal
- Apprendre à construire une stratégie de mécénat et la mettre en œuvre
- Savoir présenter son projet auprès des mécènes potentiels
- Apprendre à co-construire et fidéliser son partenaire mécène

## PUBLIC & PRÉ-REQUIS

La formation est ouverte aux **acteurs culturels lancés dans une démarche de mécénat**, qu'elle soit déjà initiée, en cours de concrétisation ou envisagée à court terme : producteurs, diffuseurs, associations de professionnels de l'audiovisuel et du cinéma, structures culturelles.

Les participants devront disposer d'une expérience professionnelle de 2 ans minimum dans le secteur culturel (administration, production, développement de projet, coordination...) et leur structure doit pouvoir relever de l'intérêt général.

## MODALITÉS

Durée : 5 jours / 35 heures

Dates : du **mardi 18** au **vendredi 20 septembre**  
et du **mercredi 23** au **jeudi 24 octobre 2019**.

Lieux : Maison des Associations ; Rennes (35)

Horaires : Mercredi 18.09 et Mercredi 23.10 : 10h-13h / 14h-18h  
Jeudi 19.09, Vendredi 20.09 et Jeudi 24.10 : 9h30 – 12h30 / 13h30-17h30

Effectif : 8 personnes

Coût pédagogique : 1227 € net de taxes par participant.

**Prise en charge possible du coût pédagogique. Différents dispositifs existent, se renseigner auprès de Films en Bretagne.**

# PROGRAMME

## PROGRAMME – Module 1 - du 18 au 20 septembre

**Jour 1** – intervenante : Marie-Caroline BLAYN

Présentation de la formation et des objectifs. Présentation de chaque stagiaire et de sa structure.

- **Le mécénat**

- le mécénat en France (chiffres) : focus sur la culture
- Les enjeux du partenariat pour les entreprises
- Les différentes formes de mécénat

- **Construire sa stratégie de mécénat**

- Pourquoi une stratégie de mécénat ?
- L'identité de son association, son ADN
- Les besoins concrets de son association : ses projets
- Construire le dossier du Mécénat (sa fiche interne) et adapter son langage
- Comment établir le budget collecte ?
- Cas pratique : Élaborer son SWOT / classer ses projets / construire le dossier du mécénat par projet / Établir son budget de collecte

**Jour 2** – intervenante : Marie-Caroline BLAYN

- **Mettre en œuvre son plan d'action**

- Effectuer un ciblage qualitatif de futurs mécènes
- Le sourcing
- Elaborer les outils utiles à la démarche prospection
- Mettre en œuvre le plan d'actions
- Rédiger son « Elevator pitch » pour obtenir un rendez-vous
- Les Fondations, une autre approche

*Cas pratique : Lister des entreprises cibles potentielles en fonction des 3 sphères / Créer son argumentaire de prospection PDF / Présenter son « elevator pitch » de 30 secondes (interactions informelles : ascenseur, cocktail, festival...)*

- **Co-construire avec son partenaire**

- Préparer le rendez-vous
- Co-construire avec le partenaire
- Officialiser le partenariat

*Cas pratique : Proposer des contreparties et les valoriser / Lister les objections et les traiter en groupe*

**Jour 3** - Intervenante : Sandrine MARION-GOATER

- **Fiscalité et aspects légaux de la collecte de fonds**

A) Le cadre juridique :

- Les campagnes d'appel public à la générosité
- L'intérêt général / les contreparties
- Les points de vigilance
- Typologie des structures
- Evolution de la loi

B) Le cadre fiscal :

- La propriété intellectuelle
- Evaluation du mécénat nature et compétence
- Mécénat d'entreprise et mécénat de particuliers

**Objectifs :**

- Maîtriser les grands principes juridiques et fiscaux liés à la recherche de fonds privés, en fonction des structures de collecte
- Appréhender les contraintes et les risques pouvant découler de leur mise en œuvre pour des structures culturelles
- Identifier les éléments différenciant des régimes du mécénat et sponsoring avec les entreprises et mettre en avant les opportunités en termes de développement
- Mesurer la sécurité des nouveaux outils de collecte

• **Questions et retours d'expériences**

*Césure : cette césure est envisagée comme un temps de travail en interne, une assimilation du module 1 et une mise en place des outils avec ses équipes. Le retour sur les outils du module 1 et l'approfondissement des contenus et des supports permettra de tirer le maximum de profit du module 2.*

## **PROGRAMME – Modules 2 - du 23 au 24 octobre**

**Jour 4** - intervenante : Marie-Caroline BLAYN

• **Coaching**

- Etudier tous les documents donnés en module 1
- Retour collectif sur les documents, les outils / finalisation
- Retour d'expérience et questions

• **Les clefs d'un partenariat réussi et de la fidélisation**

- Fidéliser son nouveau partenaire
  - SAV du mécénat
  - Etre force de proposition et créatif
- Cas pratique : fidéliser son partenaire

**Jour 5** - intervenante : Marie-Caroline BLAYN

• **La communication sur le mécénat**

- Valoriser le partenariat
- Communiquer pour développer les partenariats
- Créer ses supports de communication

*Cas pratique : fiche projet dédiée à l'entreprise, argumentaire en RDV, travail sur les supports de communication (site web, newsletter, réseaux sociaux...)*

• **Training**

- Présenter à nouveau son pitch
- Jeux de rôles : comment gérer le RDV ? Mise en situation en binôme et debriefing

• **Bilan de la formation**

# FORMATRICES

## MARIE-CAROLINE BLAYN

FONDATRICE ET DIRIGEANTE DU CABINET MÉCÉLINK, CABINET DE CONSEIL EN MÉCÉNAT

Marie-Caroline est fondatrice et dirigeante du cabinet Mécélink, spécialisée dans le conseil en mécénat d'entreprise depuis 8 ans. Elle accompagne les entreprises dans leur développement de projets de mécénat, organise des journées solidaires d'entreprise, conseille et forme les départements partenariat des associations dans leur stratégie de collecte de fonds privés.

Forte d'une expertise de 15 ans à des postes marketing et communication de marques dans l'industrie sur différents marchés, elle

a eu en charge la stratégie marketing et opérationnelle,

la communication interne et externe de ses marques, le développement

du web et l'encadrement d'équipes. En parallèle, elle a apporté ses compétences à des associations humanitaires en tant que bénévole.

Marie-Caroline Blayn est membre de la Fundraising Academie et est formatrice en mécénat d'entreprise à l'AFF (Association Française des Fundraisers) et au CFF (Certificat Français du Fundraiser) de l'ESSEC.



## SANDRINE MARION-GOATER

AVOCAT AU BARREAU DE PARIS, SPÉCIALISÉE EN DROIT ET FISCALITÉ DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF ET EN COLLECTE DE FONDS

Après quatre années passées au sein de l'association VVF en qualité

de responsable fiscale et plus de dix années en qualité d'avocat

chez Ernst & Young au sein du département des Organismes

Sans But Lucratif, Sandrine Marion-Goater crée un cabinet

d'avocats de proximité dédié au secteur des associations et

fondations proposant particulièrement ses services en matière

de création et de rapprochement

de structures sans but lucratif, de mécénat, de fiscalité et de

droit.



# MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques, étude de cas pratiques et mises en situations.
- Travail individuel et en sous-groupes.
- Suivi personnalisé des stagiaires.

## MODALITES D'ÉVALUATION

- Évaluation collective par les participants tout au long de la formation.
- Suivi personnalisé en continu de chaque stagiaire par la formatrice.
- Évaluation des projets par la formatrice dans le cadre du travail en sous-groupes et en individuel.
- Bilan en fin de formation.

## MOYENS TECHNIQUES

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur. Documents de travail fournis aux stagiaires.

# CANDIDATURES ET SÉLECTIONS

La sélection des stagiaires se fera à partir de :

- Du dossier de candidature complété (téléchargeable depuis le site internet de Films en Bretagne)
- D'une lettre de motivation
- D'un CV

L'admission à la formation se fait **dans la limite des places disponibles** après étude des dossiers par Films en Bretagne.

Il est entendu ici que les stagiaires devront s'engager par écrit avant l'entrée en stage à suivre. l'intégralité de la formation.

## CONTACTS

- **Administratif** : pour tout **complément d'information** et **suivi administratif de votre candidature**, contactez : 09 81 92 55 84 - [contact@filmsenbretagne.org](mailto:contact@filmsenbretagne.org)
- **Pédagogique** : pour tout renseignement sur le **contenu pédagogique de la formation**, contactez : 09 81 92 72 78 - [formation@filmsenbretagne.org](mailto:formation@filmsenbretagne.org)

DATE LIMITE D'ENVOI  
DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

**Le Vendredi 2 Août 2019**

Les informations à jour sur le site

[filmsenbretagne.org/les-formations](http://filmsenbretagne.org/les-formations)

# COMMENT FINANCER MA FORMATION ?

## JE SUIS SALARIÉ·E DU SECTEUR AUDIOVISUEL OU INTERMITTENT·E

Vous êtes intermittent·e ou salarié·e des secteurs audiovisuel, spectacle vivant, journalisme ?

L'**AFDAS** est votre organisme paritaire collecteur agréé par l'État pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication, des médias et des loisirs. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation.

Vous trouverez sur le site de l'Afdas les informations utiles sur les modes de prise en charge et le calcul de vos droits à la formation : [www.afdas.com](http://www.afdas.com)

Vous pouvez également prendre contact pour faire étudier votre cas :

### Afdas – Délégation Centre-Ouest

(Bretagne, Centre-Val de Loire, Pays-de-la-Loire)

19 rue des Veyettes, 35000 Rennes

Tel : 02 23 21 12 60 / Mail : [rennes@afdas.com](mailto:rennes@afdas.com)

**Aide Région Bretagne** : une prise en charge du coût pédagogique est accessible aux demandeurs d'emploi résidant en Bretagne et disposant d'une expérience professionnelle en lien avec la formation proposée mais ne pouvant temporairement pas – ou plus – justifier de droits ouverts à la formation.

→ Contactez-nous : 09 81 92 55 84

## JE SUIS CHEF·FE D'ENTREPRISE NON SALARIÉ·E

### AGEFICE

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Tous les renseignements sur :

[www.agefice.fr](http://www.agefice.fr)

## JE SUIS DEMANDEUR D'EMPLOI

Plusieurs possibilités existent pour vous aider à financer votre stage.

**Pôle Emploi** peut vous accompagner dans certains cas. Nous vous invitons à prendre contact avec nous afin de vous orienter.

**Aide Région Bretagne** : une prise en charge du coût pédagogique est accessible aux demandeurs d'emploi résidant en Bretagne et disposant d'une expérience professionnelle en lien avec la formation proposée mais ne pouvant temporairement pas – ou plus – justifier de droits ouverts à la formation.

→ Contactez-nous : 09 81 92 55 84

## JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP

### AGEFIPH

Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées.

[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

## JE SUIS TRAVAILLEUR·EUSE INDÉPENDANT·E OU PROFESSION LIBÉRALE

### FIFPL

Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux.

[www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)

## JE SUIS BÉNÉFICIAIRE DU RSA

Votre Centre Communal ou Départemental d'Action Social (CCAS ou CDAS) peut vous renseigner.

En cas d'empêchement de la part d'un·e intervenant·e, Films en Bretagne se réserve la possibilité de reporter, d'annuler la formation, ou de faire intervenir un·e autre formateur·trice que celui·celle annoncé·e initialement. En cas d'inscriptions insuffisantes, Films en Bretagne se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation, en tenant les participant·e·s informé·e·s de la décision au plus tard quatre jours avant le début du stage. En cas d'annulation, tout règlement versé correspondant à l'inscription sera entièrement restitué.